

ANNEXE

Justificatif d'identité :

- * carte d'identité française ou étrangère en cours de validité
- * passeport français ou étranger en cours de validité
- * permis de conduire français ou étranger
- * carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un état membre de l'union européenne ou de l'espace économique européen en cours de validité
- * carte de combattant délivrée par les autorités françaises
- * carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises

Pour une personne morale :

- * un extrait Kbis de moins de deux ans
- * pour les personnes jouissant de la personnalité morale, doivent être présentés : les statuts ou toute autre pièce justifiant de l'existence légale de la personne faisant apparaître le nom du responsable et l'adresse de l'organisme ainsi que la preuve qu'une déclaration a été effectuée auprès d'une préfecture ou sous préfecture ou qu'elle est reconnue par une administration ou une juridiction.
- * une carte d'identification d'entreprise délivrée par la chambre de commerce.

Justificatif de domicile :

- * titre de propriété
- * certificat d'imposition ou de non imposition
- * quittance gaz, électricité, téléphone, de loyer si délivrée par les HLM ou une agence immobilière de moins de 3 mois.
- * attestation d'assurance du logement

Cas particulier :

- * personne hébergée par un particulier : attestation sur l'honneur de l'hébergeant, pièce d'identité de l'hébergeant, document officiel montrant la réalité de la résidence du demandeur au domicile de l'hébergeant (feuille d'imposition ou carte de sécurité sociale, ANPE, ASSEDIC)
- * personne habitant à l'hôtel ou dans un camping : facture établie par le gérant ou propriétaire du camping ou de l'hôtel
- * personne habitant sur un bateau : attestation établie par la capitainerie du port d'une propriété d'emplacement ou de location permanente ou attestation d'assurance pour le bateau ou un titre de propriété ou un contrat de location en cours de validité du bateau.